



LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

» ÉDITORIAL

LE SITE INTERNET DES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT : UNE VASTE MÉMOIRE !

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont souhaité mettre à la disposition de leurs membres et du public en général un site Internet où ils pourraient retrouver et suivre les productions, les activités et les interventions de l'organisme. C'est maintenant chose faite, ce site est accessible à l'adresse Internet www.avsl.qc.ca. Le site est modeste dans sa présentation mais étonnamment riche dans son contenu.

Le plus important était de permettre à nos membres de suivre nos actions et nos prises de position en cours, et c'est ce que le site affiche en premier, sous les titres « Nouveautés » et « Champs d'intervention des douze derniers mois ». Ces derniers sont classés selon les grands dossiers auxquels nous avons choisi de travailler, par exemple la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national, le 400^e anniversaire de Québec en 2008, Les Grands Lacs et le Saint-Laurent, le transport maritime sur le Saint-Laurent, etc. On détaille aussi les principales participations des Amis de la vallée du Saint-Laurent à divers événements et activités organisées par d'autres. Mais le plus impressionnant est certainement ce qui est présenté dans la section « Activités antérieures », qui remonte jusqu'à l'an 2000. La surabondance des publications, des mémoires et des prises de position portant, au long de ces quelques années, sur une infinité de sujets permet comme

de toucher du doigt l'ampleur surprenante de l'éventail des causes auxquelles nous nous sommes attachés au nom de la protection et de la mise en valeur du Saint-Laurent. Signalons qu'il suffit d'un clic sur chacun des titres mentionnés, à quelques exceptions près, pour voir apparaître le texte intégral du document.

Nous vous invitons à consulter ce site Internet que nous avons mis sur pied et que nous mettrons à jour régulièrement. C'est notre mémoire que vous trouverez là, la mémoire, vaste et offrant des contenus de grande ampleur, de ce que les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont été et ont fait, en même temps que le témoignage de ce dans quoi ils continuent de s'engager, mois après mois, pour l'avenir du Saint-Laurent.

André Stainier, président

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent : RABASKA DEVRA ÊTRE MODIFIÉ POUR ÊTRE ACCEPTABLE

Le jour même où ils présentaient leur mémoire devant la commission conjointe du BAPE et de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale sur le projet Rabaska, les Amis de la vallée du Saint-Laurent publiaient le communiqué repris ci-dessous.

Québec, le 9 février 2007 – Monsieur André Stainier, président de l'organisme les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL), a déposé ce vendredi 9 février un mémoire au BAPE. Dans ce mémoire, les AVSL proposent des conditions sévères à l'autorisation éventuelle du projet Rabaska. Ces conditions portent sur la mise en marché du gaz naturel importé, sur l'introduction d'une flotte de navires méthaniers dans le trafic maritime du Saint-Laurent, sur le zonage de la rive du Saint-Laurent à Lévis et sur les graves inconvénients des installations prévues dans le fleuve, sur la berge et dans la falaise.

» Gaz naturel : mise en marché

La mise en marché du gaz naturel qui serait ainsi mis à la disposition du Québec et de l'Ontario à partir de son importation par le Saint-Laurent devra être strictement réglementée. Le Saint-Laurent ne peut devenir la voie d'importation de quantités d'énergie qui contribueront à augmenter massivement les émissions de gaz à effet de serre. La commercialisation de ces nouvelles quantités de gaz naturel éventuellement mises sur le marché devra être limitée, par des dispositions légales contraignantes, aux utilisations qui en sont déjà faites et à celles où elles prendraient la place d'énergies plus polluantes. Elle devra être interdite là

où elles se substitueraient à des énergies renouvelables ou moins polluantes.

» Trafic maritime : navires méthaniers

L'apport des navires méthaniers de Rabaska au trafic maritime sur le Saint-Laurent et dans la zone portuaire de Québec serait économiquement important. Il ne serait cependant acceptable du point de vue social et environnemental que s'il participait pleinement aux efforts faits au Québec pour intégrer le transport maritime à la poursuite du développement durable. Depuis plusieurs années, les milieux maritimes, environnementaux et riverains du Saint-Laurent définissent en concertation les règles et les pratiques d'une navigation durable sur le fleuve. Les méthaniers de Rabaska ne pourraient y être les bienvenus que s'ils acceptaient de se soumettre pleinement à ces règles et à ces pratiques. De plus, l'entretien et la réparation éventuelle des méthaniers utilisés pour le projet devraient être confiés aux chantiers navals québécois en mesure de réaliser ces travaux.

» Usages non industriels et industriels à Lévis

Le secteur de Lévis dans lequel Rabaska projette d'implanter son terminal méthanier et ses installations dans le fleuve, sur la berge et dans la falaise



est particulièrement riche aux plans écologique, paysager et patrimonial. Il est également le lieu d'usages multiples liés à ces ressources diversifiées. L'arrivée de Rabaska dans ce secteur risquerait d'y enclencher un processus conduisant à le consacrer complètement et exclusivement à des usages industriels. Le risque est d'autant plus grand que ce secteur est actuellement sous le coup d'une affectation industrialo-portuaire unilatérale qui date de 1987. Pour des raisons complexes, on n'a pas réussi, malgré les efforts faits en ce sens au moment de la révision du schéma d'aménagement en 2001, à remplacer cette affectation par une affectation polyvalente, ouverte à une multiplicité d'usages. Il est donc impératif que le projet Rabaska ne soit autorisé qu'à condition que l'affectation du secteur soit modifiée afin de garantir que l'usage industriel y sera limité et que les usages non industriels continueront à pouvoir s'y développer.

» **Graves inconvénients
des installations prévues**

Le promoteur projette d'ouvrir un large fossé dans la falaise pour y faire courir un corridor de service, d'élever par enro-

chement sur la berge une haute plate-forme de 100m par 125m et de faire courir sur 500m dans le fleuve une jetée d'une hauteur d'environ 10m se terminant par un appontement de 56m par 35m. Les impacts de ces ouvrages tels que conçus sur les écosystèmes fluvial et riverain, sur le paysage et sur les usages qu'ils permettent seraient extrêmement importants et dommageables. Ils n'ont pas leur place à cet endroit. Rabaska propose des atténuations et des compensations. Si ces ouvrages devaient être autorisés, il faudrait au minimum qu'ils soient l'objet d'améliorations substantielles et que leurs impacts soient compensés par l'offre à la population et aux usagers d'avantages et de services venant minimiser les graves inconvénients qu'ils entraînent. Il pourrait s'agir de services utiles aux adeptes de la navigation légère ainsi que d'un accès public à la grève et à la jetée. Largement ouvert, tout en étant contrôlé, cet accès favoriserait les activités individuelles et collectives, l'observation du fleuve et de la navigation, la contemplation du paysage et l'interprétation du milieu naturel et humain.

RACONTE-MOI TON FLEUVE : Rhône / Saint-Laurent, projet 2007/2008

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent sont, depuis quelques années, en contact avec la Maison du fleuve Rhône, établie à Givors au sud de Lyon en France le long du Rhône. C'est un vaste centre culturel doté d'une équipe importante d'experts, de communicateurs et d'animateurs, qui s'emploie à faire découvrir la valeur sociale du Rhône, son histoire et les usages qui se pratiquent sur l'ensemble de son cours, depuis sa source en Suisse jusqu'à son embouchure près de Marseille. Il combine la diffusion culturelle (expositions, conférences, ateliers didactiques et ludiques, événements) et un service documentaire avec des missions faisant appel aux sciences sociales. On peut consulter son site Internet à l'adresse www.maisondufleuverhone.org.

Une de ses initiatives est le projet d'échange scolaire « Raconte-moi ton fleuve ». Ce projet consiste en une double découverte : mon fleuve et celui de mes correspondants. Le projet est proposé à deux écoles, l'une riveraine du Rhône, l'autre riveraine d'un autre fleuve dans le monde. Accompagnés par leurs professeurs et des associations partenaires, les élèves échangent des informations sur leur fleuve autour de thématiques communes : la géographie, les légendes, les métiers, les loisirs, etc. Très tôt, l'idée a germé à la Maison du fleuve Rhône et aux Amis de la vallée du Saint-Laurent d'un jumelage de ce type entre une classe du Rhône et une classe du Saint-Laurent et une recherche a été menée de part et d'autre en ce sens. Résultat : Cette année, le collège de l'Isle de Vienne (France) et l'Externat Saint-Jean-Berchmans de Québec (Canada) se lancent dans l'aventure pour Rhône – Saint-Laurent.

Deux temps forts rythmeront leur année. Le premier sera l'occasion pour les élèves de 6^e année ainsi que pour leurs enseignantes de partir à la découverte de leur univers fluvial et de présenter leurs recherches sur le site Internet du projet : Sorties sur le terrain, rencontres d'acteurs du

fleuve, recherches documentaires, rédactions d'articles, photographies... Les élèves constituent une base de données sur leur fleuve. Celle-ci leur permet d'élaborer, au cours du deuxième temps, une réflexion commune sur le Rhône et le Saint-Laurent et de diffuser le résultat de leur exploration sur un site Internet et éventuellement lors d'une présentation en fin d'année.

À la suggestion des Amis de la vallée du Saint-Laurent qui se sont offerts pour aider les élèves de Saint-Jean-Berchmans dans leurs recherches, plusieurs thèmes ont été retenus autour desquels les élèves chercheront à découvrir le fleuve Saint-Laurent, puis à le présenter à leurs partenaires français. Ce sont : Histoire, Géographie, Arts et traditions, Biologie, Chasse et pêche, Navigation, Génie, Économie, Environnement et recherche. Ils disposeront, sur le site Internet du projet, d'un « espace de travail » qui pourra accueillir divers contenus d'information tels articles, entrevues, quiz, photos, enregistrements sonores, etc.

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent sont heureux d'avoir cette occasion de contribuer à intéresser des jeunes au Saint-Laurent et à les sensibiliser à ses trésors.

LA ROUTE BLEUE QUÉBEC/ CHAUDIÈRE-APPALACHES sur la bonne voie pour une inauguration en 2008

Le Québec compte 2,500 kilomètres de voies navigables. Le fleuve Saint-Laurent est une richesse inestimable. La région de Québec/Chaudière-Appalaches est une destination touristique privilégiée, la clientèle provient des différentes régions du Québec, du Canada, des États-Unis et les pays européens sont vivement intéressés à découvrir nos grands espaces dont le fleuve Saint-Laurent. Le tourisme d'aventure est en pleine expansion. Depuis plusieurs années, le kayak de mer est en plein essor mais les usagers de petites embarcations à faible tirant d'eau ont très peu d'accès au fleuve. La région de Québec/Chaudière-Appalaches est un territoire densément peuplé, et très peu de points d'arrêt sont accessibles aux utilisateurs en raison de cette particularité urbaine. Il importe beaucoup qu'on vise à y rendre le fleuve Saint-Laurent accessible aux kayaks de mer, en y implantant une « route bleue », soit un tronçon du Sentier maritime du Saint-Laurent.

Rappelons qu'un sentier maritime est, le long d'un cours d'eau, un réseau de mises à l'eau, d'abris sécuritaires, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques et commerciaux. Il s'agit d'une voie navigable conçue pour les petites embarcations à faible tirant d'eau, principalement pour le kayak de mer. Le Sentier maritime du Saint-Laurent se met en place progressivement, tronçon par tronçon. Les amateurs peuvent maintenant profiter d'une route bleue

dans le Bas Saint-Laurent, sur la Côte Nord et en Gaspésie.

Un projet de route bleue est en voie d'implantation dans Québec / Chaudière-Appalaches. Les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont appuyé le développement du Sentier maritime du Saint-Laurent depuis ses débuts en 2004. Ils participent maintenant à la mise en place de la Route bleue Québec / Chaudière-Appalaches.

La Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches est un itinéraire de 300 km qui s'étend de Leclercville (Lotbinière) à Saint-Vallier (Bellechasse) sur la rive sud et de Deschambault-Grondines (Portneuf) à Sault-aux-Cochons (MRC Côte-de-Beaupré) sur la rive nord, et qui inclut l'île d'Orléans. Elle compte déjà 61 sites d'arrêt autorisés le long des rives de 24 municipalités. Des ententes ont été conclues avec les propriétaires riverains. On rend ainsi accessible aux futurs usagers un vaste réseau de mises à l'eau, d'aires de repos, d'arrêts d'urgence, de services d'hébergement et d'alimentation.

L'étude de faisabilité préalable à la mise en place de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches a été complétée en avril 2007. Elle offre un bel exemple de concertation de la part des organismes partenaires et des usagers de petites embarcations. Ils ont joint leurs efforts en vue de créer le tracé optimal de la Route bleue tant au point de vue de l'accès que des conditions de navigation et de la fragilité du milieu. L'étude démontre de façon concluante le potentiel de découverte et d'accessibilité de cette voie navigable. La réalisation de cette étude de faisabilité a été rendue possible grâce à une contribution financière du



programme *Interactions communautaires* du *Plan Saint-Laurent pour un développement durable* et de plusieurs autres partenaires financiers. Citons le Bureau de la Capitale-Nationale, le CLD de Portneuf, les MRC de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, les municipalités de Beaumont, Deschambault-Grondines, Leclercville, Lotbinière, Lévis, Québec, Saint-Antoine-de-Tilly, Sainte-Croix, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier.

Le fonctionnement futur de la Route bleue, basé sur l'engagement bénévole, est entre bonnes mains et sera assuré par la Corporation de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches, composée de kayakistes expérimentés, d'amateurs de plein air et d'intervenants du milieu, tels que les CLD, MRC, clubs de kayaks et organismes environnementaux, dont les Amis de la vallée du Saint-Laurent. La Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches est sur la bonne voie pour une inauguration en 2008 si les démarches en vue d'assurer son financement s'avèrent concluantes. On vise le mois de juin pour cette inauguration, ce qui mettra la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches au cœur des fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

M. André Lévesque, président-fondateur de la Route bleue Québec / Chaudière-Appalaches, sera l'invité d'honneur de notre assemblée générale annuelle le 27 novembre prochain. Il nous présentera ce beau projet avec force détails et nous fera sentir la magie de ce contact avec les beautés du Saint-Laurent touchées au ras des flots.



QUÉBEC ET LE SAINT-LAURENT, PORTE DU MONDE – La Semaine de la navigation et de la relève maritime, Québec, été 2008

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent travaillent actuellement très fort à l'organisation d'une vaste activité publique de valorisation de la navigation sur le Saint-Laurent et des carrières maritimes. Cela se passera sur les rives du Saint-Laurent à Québec en 2008 à l'occasion du 400^e anniversaire de la ville et prendra la forme d'une Semaine de la navigation. Ce projet a pour objectif de mettre en évidence, surtout à destination des jeunes, l'importance de la navigation sur le Saint-Laurent et les possibilités de carrières qu'elle offre. Le projet a pour titre: Québec et le Saint-Laurent, porte du monde – La Semaine de la navigation et de la relève maritime. Il se tiendra du lundi 15 au dimanche 21 septembre 2008.

Nous procéderons de façon aussi concrète et interactive que possible: visites de navires (cargos, brise-glace, remorqueurs, traversiers) et de centres d'opérations maritimes et portuaires (Garde côtière canadienne, compagnies d'arrimage), simulations d'opérations (pilotage, recherche et sauvetage, déversements), accompagnements et échanges avec des professionnels, kiosques et échanges sur l'histoire et la situation de la navigation sur le Saint-Laurent, sur les carrières maritimes, sur la formation à ces carrières.

Notre projet a reçu l'appui des associations maritimes *Armateurs du Saint-Laurent*, *La Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)* et *La Fédération maritime du Canada*. Pour sa réalisation, nous pouvons dès maintenant compter sur de nombreuses collaborations. L'Institut maritime du Québec et le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie maritime nous aident à développer le projet et nous offrent leur coopération pour la présentation au public des métiers et des professions de la navigation et des formations qui y conduisent.

Plusieurs compagnies et organisations nous apportent également leur collaboration pour ce qui est des activités de découverte et d'observation des installations, des navires et des opérations maritimes et portuaires. Nous pouvons citer le Port de Québec, la Garde côtière canadienne, les Pilotes du Bas Saint-Laurent, Groupe Desgagnés, Ultramar, la Compagnie d'arrimage de Québec, le Groupe Océan, Fednav, la Société des traversiers, la Société d'intervention maritime pour l'est du Canada (SIMEC), le Centre de formation aux mesures d'urgence. Croisières AML.

Ces compagnies et ces organisations et plusieurs autres encore nous apportent aussi une contribution financière. Citons parmi ces autres: Les ports de Trois-Rivières et de Montréal, Alcan, Aluminerie Alouette et Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent. Nous comptons aussi sur l'aide financière du Programme d'aide à l'intégration modale, volet Valorisation du transport maritime et du Saint-Laurent, de Transports Québec.

C'est avec beaucoup d'empressement, au nom de l'intérêt du thème de la navigation sur le Saint-Laurent et de l'importance de la question de la relève maritime que ces compagnies et ces organisations ont accepté de s'associer à nous dans ce projet. Nous sommes heureux qu'elles partagent ainsi avec nous ce sentiment de l'intérêt de mieux faire connaître la navigation sur le Saint-Laurent au grand public et cette préoccupation quant à l'urgence de la relève maritime.



La tournée *Transport maritime et environnement : Deux alliés d'avenir – Avantages, défis, réalisations*

On se rappelle le projet des Amis de la vallée du Saint-Laurent d'organiser au Québec une campagne de sensibilisation à la fois aux avantages environnementaux du transport maritime sur le Saint-Laurent, aux défis auxquels il est confronté en matière environnementale et aux réalisations qu'il met en œuvre face à ces défis. La Stratégie de navigation durable élaborée par le Comité de concertation sur la navigation du Plan Saint-Laurent pour un développement durable cible comme un de ses enjeux un développement du transport maritime qui s'harmonise avec les impératifs environnementaux et sociaux. C'est dans le cadre de cet enjeu que nous avons proposé ce projet.

Cette campagne prend la forme d'une tournée, le long du Saint-Laurent, des municipalités dotées d'un port, des milieux environnementaux, des organisations gouvernementales concernées, des entreprises industrielles et commerciales expéditrices et des entreprises maritimes intéressées. Cette tournée, qui devait débiter à l'automne 2006 mais qui a dû être retardée, se déroule de l'automne 2007 au printemps 2008. Avec la collaboration des organismes et des intérêts locaux, nous souhaitons nous rendre à Sept-Îles, Baie-Comeau, La Malbaie, Saguenay, Gaspé, Matane, Rimouski, Québec, Trois-Rivières, Bécancour, Sorel, Montréal et Valleyfield. Nous envisageons des con-

férences publiques, des rencontres avec des associations, des entrevues avec des journalistes, des rendez-vous avec des personnes-clefs, des communications dans les médias.

Le porte-parole des Amis de la vallée du Saint-Laurent dans le cadre de cette tournée est M. Marc Hudon, bien connu pour son engagement et son expertise au service d'un développement du transport maritime respectueux du Saint-Laurent, de son écologie et de ses communautés riveraines. La tournée bénéficie aussi des avis d'un comité conseil constitué de représentants du Comité de concertation sur la navigation, du Secrétariat au transport maritime et à la mise en valeur du Saint-Laurent, de la Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) et de Stratégies Saint-Laurent. Elle est soutenue financièrement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre du budget consacré au Plan Saint-Laurent pour un développement durable.

M. Hudon commence par situer le projet de tournée dans le cadre des actions émanant des instances de concertation actuellement à l'œuvre au sujet du transport maritime sur le Saint-Laurent et situe le transport maritime dans l'ensemble du transport au Québec. Il traite alors des avantages, des inconvénients et des défis du transport maritime du point de vue de l'environnement. Il souligne l'importance pour les acteurs économiques et la population de s'intéresser au transport maritime et à l'harmonisation de l'ensemble des modes de transport dans une perspective de développement durable.

Il développe ce qui reste à faire pour maximiser les avantages et pour minimiser les inconvénients du transport maritime sur le Saint-Laurent en ce qui touche l'environnement. Il conclut sur les perspectives pour un transport maritime au service du développement durable, au Québec en général et dans les régions en particulier.

Fin novembre et début décembre cette année, la tournée se rend successivement à Baie-Comeau et Sept-Îles. Son passage y est organisé en collaboration avec le comité ZIP de chacune de ces régions. L'hiver et le printemps prochains, la tournée se rendra dans les autres villes portuaires mentionnées, en aval et en amont.



Les Amis de la vallée du Saint-Laurent en 2006-2007 EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Vous trouverez ici une énumération des projets, des activités et des événements auxquels les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont, cette année, consacré leurs énergies. Vous pourrez généralement trouver plus d'informations sur ces sujets dans le site Internet de l'organisme, à l'adresse www.avsl.qc.ca.

» Projets AVSL

- » La reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national (suite)
- » Projet « Le Saint-Laurent et le rayonnement de Québec en Amérique française » (suite)
- » *Projet Québec et le Saint-Laurent, porte du monde : la Semaine de la navigation et de la relève maritime, Québec, été 2008*
- » Projet d'intégration d'une œuvre d'art au bassin Brown en 2008, présenté au Port de Québec :
- » Projet de tournée de sensibilisation aux avantages et aux défis environnementaux du transport maritime sur le Saint-Laurent (suite)
- » Projet de jumelage d'une école riveraine du Saint-Laurent, de Québec, avec une école française riveraine du Rhône, de Vienne, autour du thème « Raconte-moi ton fleuve », projet élaboré avec la Maison du fleuve Rhône, Givors, France

» Projets extérieurs

- » Commission de la capitale nationale du Québec, Promenade Samuel – De Champlain (suite)
- » Projet Rabaska (suite)
- » Projet de construction de l'oléoduc *Pipeline Saint-Laurent* entre Lévis et Montréal-Est par Ultramar Ltée

» Participations à titre de membre

- » Comité de concertation Navigation, Plan Saint-Laurent pour un développement durable
- » Forum permanent de concertation sur le transport maritime
- » Conseil consultatif régional sur les déversements d'hydrocarbures en milieu marin
- » La Route bleue Québec – Chaudière-Appalaches
- » Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- » Conseil de bassin de la rivière du Chêne
- » Commission Eau de Nature Québec

» Activités occasionnelles

- » Présentation conjointe avec le Comité de concertation Navigation au 8^e Atelier fédéral sur le développement durable sous le titre : *Large consensus pour une navigation respectueuse du Saint-Laurent*, Montréal
- » Commentaires à Transports Canada sur *Projet de modification de la Loi sur le pilotage*
- » Représentations auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur le projet d'une prise d'eau dans le Saint-Laurent dans le secteur Sainte-Foy

- » Commentaires sur la version provisoire du rapport d'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs
- » Présentation sur les attentes et les préoccupations des collectivités riveraines en rapport avec le développement maritime, Comité de gestion élargi, Garde côtière canadienne, Québec
- » Présentation sur la participation du public dans l'élaboration des décisions, Colloque sur la gestion de l'eau douce du bassin Saint-Laurent – Grands Lacs, Sorel
- » Entrevues médias sur la Politique environnementale de l'industrie maritime
- » **Participations occasionnelles**
- » Présentation du programme de subvention Interactions communautaires
- » Réunion annuelle des Installations de manutention d'hydrocarbures (IMH), Transports Canada, Sécurité maritime
- » Séance d'information du Réseau de l'environnement sur le développement éolien
- » Commission Énergie de Nature Québec / UQCN
- » Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime, Atelier de formation sur la gestion environnementale des navires
- » Banquet annuel de Armateurs du Saint-Laurent
- » Forum *Développement durable du fleuve Saint-Laurent – Vers une vision commune* du Comité ZIP Québec – Chaudière-Appalaches
- » Séance d'information du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- » Dîner-conférence de la Chambre de commerce de Québec sur la pétrolière Ultramar
- » Vernissage de l'exposition *L'anse au Foulon, la plage en ville*, de l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery
- » Rencontre de la compagnie de danse Fleuve – Espace – Danse, de Saint-Jean-Port-Joli
- » Séance d'information du BAPE sur le Projet d'aménagement d'un terminal au quai de Saint-Laurent-de l'Île-d'Orléans par le ministère des Transports.
- » Assemblée générale annuelle de Les Amis du marais de Saint-Antoine de-Tilly
- » Atelier de mise en œuvre du plan de conservation de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain, section Capitale-nationale, de Conservation de la Nature
- » Conférence de Chantal Prud'homme sur les paysages littoraux à Saint-Augustin-de-Desmaures
- » Réunion avec le Service de l'environnement de la Ville de Québec, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel et la Route bleue Québec – Chaudière-Appalaches au sujet de l'accostage des kayaks sur le littoral de Saint-Augustin-de-Desmaures
- » Consultation sur l'Étude des paysages dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec
- » Conférences (2) de l'Association québécoise d'évaluation des impacts (AQÉI) à Québec
- » Visite du Domaine riverain Lanaudière à Saint-Vallier, présenté par Conservation de la Nature

- » Fête au Centre de la navigation, Cap Charles, Deschaillons
- » Ouverture du Parc riverain des Beaux Prés à Château-Richer
- » Baptême du navire Rosaire A. Desgagnés à Québec
- » Lancement de la Politique environnementale de l'industrie maritime, par l'Alliance verte
- » Vie de l'organisme
 - » Démarches en vue de doter les postes cooptés vacants au conseil d'administration
 - » Élaboration du processus de nomination des membres d'honneur, sélection de candidatures pour les premiers de ces membres et démarches auprès de ceux-ci
 - » Refonte et développement important du site Internet de l'organisme
 - » Conseil d'administration, réunions régulières (3)
 - » Conseil d'administration, sessions spéciales par Internet (3)
 - » Comités ad hoc et échanges par courriel



» PRODUCTION

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent

870, avenue De Salaberry, bureau 102

Québec (Québec) G1R 2T9

Téléphone : (418) 522.8886

Télécopieur : (418) 524-4112

Courriel : amis@avsl.qc.ca

Site Web : www.avsl.qc.ca

* Photographies : André Lévesque, Route bleue Québec – Chaudière-Appalaches